



COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 25 octobre 2019

Mise à disposition d'un Amendement au Document d'enregistrement universel au 30 juin 2019 de La Banque Postale

Le Document d'enregistrement universel au 30 juin 2019 de La Banque Postale a été déposé le 9 août 2019 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), sous le numéro D.19-0747.

Le présent Document d'enregistrement universel fait l'objet d'un amendement qui a été déposé le 25 octobre 2019 auprès de l'AMF, sous le numéro D.19-0747-A01.

Le Document d'enregistrement universel au 30 juin 2019 et son amendement sont tenus gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peuvent être consultés et téléchargés à partir du site internet de La Banque Postale (www.labanquepostale.com), rubrique Investisseurs. Il est également disponible sur le site de l'AMF.

A propos de La Banque Postale :

La Banque Postale, filiale du groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanale.

Contact investisseurs :

Estelle Maturell Andino
estelle.maturell-andino@labanquepostale.fr